

## Rénovation énergétique : nouvel outil d'aide à la décision

Pour encourager les travaux de rénovation énergétique de bâtiments, trois syndicats professionnels, ACR, FFIE et Gimélec, viennent de développer un outil "pédagogique" d'aide à la prescription et à la décision. Cet outil se présente sous la forme de trois "classes" d'actions de rénovation. Ces classes sont successives, progressives, de plus en plus coûteuses. La première classe concerne le comptage (notamment de chauffage, de climatisation et d'ECS), l'analyse de l'existant, l'affichage des consommations énergétiques, le reporting. La seconde classe englobe la gestion automatique (en particulier de la ventilation, du chauffage, de la climatisation et de l'ECS), le contrôle, la régulation. Enfin, la troisième classe comprend à la fois la pose d'équipements et les travaux sur l'enveloppe. Lors d'une conférence de presse la semaine dernière, il a été précisé que ces trois classes avaient été "déclinées" selon le temps de retour sur investissement (ROI) et le pourcentage d'économies d'énergie moyennes générées par les travaux. Yves Moreau, un adhérent du Gesec, a estimé que, bien souvent, les clients des installateurs ne savaient pas trop quoi décider en matière de rénovation énergétique et que ce nouvel outil pourrait leur permettre d'y voir plus clair.

## Climatique : comment évolue le marché français ?

*En matériels de génie climatique, voici quelle a été l'évolution récente du marché français selon les toutes dernières statistiques de l'INSEE, encore provisoires :*

INDICES DE PRIX DÉPART USINE POUR LE MARCHÉ FRANÇAIS :

- Radiateurs et chaudières pour le chauffage central : 107,9 en novembre 2010 (108,1 en novembre 2009).
- Equipements aérauliques et frigorifiques : 109,3 en novembre 2010 (109,8 en novembre 2009).
- Robinetterie d'équipement du bâtiment : 122,1 en décembre 2010 (121,5 en décembre 2009).

INDICES DE PRIX D'ACHAT À L'IMPORTATION :

- Equipements aérauliques et frigorifiques : 109 en septembre 2010 (99,9 en septembre 2009).

INDICE DE CHIFFRE D'AFFAIRES CVS-CJO :

- Commerce de gros de fournitures pour plomberie et chauffage : 115,7 en novembre 2010 (117,2 en novembre 2009).

INDICE DE CHIFFRE D'AFFAIRES CVS :

- Production et distribution de vapeur et d'air conditionné : 134,7 en novembre 2010 (124,1 en novembre 2009).

## Habitat : quel rapport de forces entre les énergies de chauffage ?

Sur les vingt dernières années, "le retrait progressif des équipements de chauffage au fioul et au charbon s'est opéré au profit du gaz et de l'électricité". C'est l'une des conclusions d'une récente étude de la Commission nationale des Comptes du Logement, étude consacrée à l'énergie principale de chauffage dans le parc de résidences principales de France métropolitaine. < Alors que le parc de résidences principales en métropole a augmenté de 6,1 millions entre 1989 et 2009, celui équipé de chauffage au fioul a diminué de 620 000 logements pour atteindre 4,2 millions de logements >, indique l'étude. En 2009, le gaz et l'électricité équipaient 68% des logements construits avant 1975, contre 38 % vingt ans plus tôt. En chauffage électrique, le parc a été multiplié par 2,2 au cours de la période 1989-2009 et s'élevait à 8,7 millions de logements en 2009. 46% des logements construits après 1975 sont chauffés à l'électricité. Le chauffage électrique, en 2009, équipait 46% du parc locatif privé, contre 28 % en 1989. En 2009, poursuit l'étude, 61% des logements sociaux étaient équipés de chauffage au gaz, contre 38% en 1989. Dans le parc locatif privé, 38% des logements étaient équipés du chauffage au gaz en 2009 (contre 31% en 1989).

**EN BREF.** Six organisations européennes, représentant les secteurs du chauffage urbain, de la cogénération, du logement social, des collectivités locales, des usines d'incinération d'ordures et des services énergétiques, viennent de lancer un appel commun en faveur d'une stratégie de l'Union européenne à l'horizon 2030 dans le domaine du chauffage et du rafraîchissement, domaine que le texte qualifie de "géant endormi". Le texte souhaite que ce domaine soit "systématiquement" intégré à l'avenir dans les programmes de financement de l'Union européenne et que davantage d'argent public y soit investi, notamment en chauffage urbain. < Jusqu'à présent, le chauffage et le rafraîchissement ont été surtout considérés comme des "sous-aspects" d'autres politiques européennes, comme celles sur les EnR ou sur les bâtiments >, regrette l'appel.